

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 21 MAI 2021

Date de la convocation : 17 Mai 2021

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours :
 - Lotissement « Village du Moulin »
 - Bâtiments
 - Voirie
 - Eglise
- Devis
- Compte-rendu des différentes réunions
- Jury d'assises 2022
- Elections départementales et régionales 2021 : permanences du bureau de vote
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, LARGETEAU René-Pierre, MIMAULT Claire, NAULET Jean-Pierre, QUELEN Joël, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline

Absent : ROMANO Guillaume

Secrétaire de séance : PASCAULT-BRICAUD Evelyne

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

• LOTISSEMENT « VILLAGE DU MOULIN »

Monsieur le Maire annonce que les travaux ont repris après une période de congés : les travaux d'effacement des réseaux sont terminés. Monsieur le Maire rapporte que des dégâts ont été constatés lors de la réunion de chantier de ce jour : des pierres ont été jetées dans les canalisations, beaucoup de bornes ont été abîmées ou cassées. Les élus regrettent ces actes de vandalisme. Le planning des travaux est maintenu puisque la fin de la première tranche s'achèvera à la semaine 26 (voirie avec pose d'un monocouche provisoire pour accéder au village), et le bornage des parcelles aura lieu dans le même temps, ce qui permettra la vente des terrains. A ce jour, toutes les parcelles sont réservées. La vente des parcelles déterminera le début des travaux de la seconde tranche.

Prochainement, les bordures en préfabriqué vont être posées au niveau des maisons Vendée Logement ainsi que les trottoirs. A ce jour, la date du raccordement électrique n'est pas connue. Les élus s'interrogent sur la création d'un deuxième lotissement.

- **BÂTIMENTS**

Monsieur le Maire informe les élus qu'une réunion de chantier s'est tenue ce jour avec les entreprises concernées (Rineau TP, Chaufféo) et le maître d'œuvre. Après la pose des grilles de protection du chantier par Rantière Bâtiment, le terrassement débutera début semaine 21. Comme initialement prévu par le maître d'œuvre, les travaux de gros œuvre débiteront pour le futur cabinet médical puis les commerces, permettant un enchaînement des tranches.

Monsieur le Maire fait savoir que le parking devant l'entrée de la Mairie va être réquisitionné, à partir de septembre, pour le chargement et le dépôt de matériaux. Durant la période des travaux, les usagers pourront se garer sur le parking de la salle des fêtes de la Mairie. Cette réunion a permis également de faire un état des lieux des habitations aux alentours, sous la présence d'un huissier.

Monsieur le Maire invite la Commission Bâtiment pour une rencontre, le 28 mai à 9h30 avec le Sydev pour étudier la pose des compteurs en fonction des plans, et de l'éclairage public.

Pour le financement des travaux, Monsieur le Maire a eu un retour d'une banque aux formalités avantageuses, mais préfère attendre un comparatif d'une autre structure bancaire.

La finalité des locaux disponibles n'est toujours pas connue à ce jour, mais Monsieur le Maire fait savoir qu'il a rencontré une orthophoniste de Longèves à la recherche d'un local. En attendant la fin des travaux, elle serait installée dans les locaux de la Place du Héraut (à côté de l'école et l'ostéopathe). Après avoir visité d'autres propositions sur d'autres communes, la réponse sera connue pour la fin du mois de mai.

- **VOIRIE**

La Commission s'est entretenue ce 21 mai avec la société COLAS pour les travaux de sécurisation de la Route du Lac. Quelques modifications vont être apportées : des bordures plates sur toute la longueur de la propriété de M. Henri, une voie piétonne allant sur La Joletière plus large pour éviter des travaux d'entretien. Sur les chicanes, il a été convenu de la pose d'enrobé (pas assez de place pour des plantations). Quant au parking devant le restaurant « Les 3 Cocottes », sa création dépendra des travaux de raccordement électrique du Village (puisque le transformateur se trouve sur ce futur parking). La date de commencement des travaux est prévue pour le 31 mai. Monsieur le Maire fait savoir aux élus que la priorité de passage au niveau des chicanes doit être connue rapidement.

M. Sabouraud présente les devis pour les travaux de voirie annuels : COLAS : 34 000€ HT et EIFFAGE : 33 141,77€ HT. Le conseil municipal décide de confier les travaux à la société COLAS afin de pouvoir comparer la qualité des travaux. De plus, cette société étant déjà présente sur la commune pour les travaux sur la Route du Lac, les frais d'installation de chantier pourraient être revus à la baisse.

Le conseil municipal valide le devis de la société COLAS pour un montant de 34 000€ HT.

- **EGLISE**

Monsieur le Maire donne la date de l'entrevue avec les architectes du patrimoine : le 29 mai à 10h. Un adjoint va prendre contact avec l'entreprise Metay-Phelippeau pour savoir si le planning est maintenu.

2 – DEVIS

M. Bonneau présente le devis de l'entreprise Coudronnière pour le remplacement des ouvertures extérieures de la Mairie (en façade) : 3 884,30€ HT soit 4 661,16€ TTC. Le devis comprend la réparation des fenêtres de la salle des mariages.

Le devis est validé par l'ensemble du conseil municipal.

3 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

- **Ecole par nature** : Monsieur le Maire confirme le projet d'installation sur le camping de la Grande Perrure, avec la pose d'une yourte qui servirait durant les vacances pour des groupes d'enfants. Les membres de la Commission Affaires Scolaires ont été séduits par la projet. Pour répondre aux demandes des parents, l'école pourra accueillir les élèves de la maternelle jusqu'au CM2 avec un système de rotation d'occupation des lieux.

- **Assainissement collectif** : Monsieur le Maire rapporte le projet de la Communauté de Communes : faire l'inventaire de toutes les stations d'épuration et des réseaux de toutes les communes qui possèdent un assainissement collectif, par un cabinet indépendant. Le but étant d'étudier les différences de volume entre les périodes sèches et très humides, de faire l'inventaire précis des puits, de rechercher tous les dysfonctionnement par l'injection de colorant ou de fumée, d'étudier le fonctionnement des stations par rapport aux rejets. En cas de dysfonctionnement, afin de prétendre à une subvention, le diagnostic est obligatoire.

Cet inventaire durera entre 5 et 6 ans sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes ; chaque commune recevra le bilan de chaque dysfonctionnement de son territoire. Durée totale de ces travaux : 10 ans pour un coût estimé à 314 260€ avec un financement de 50% par l'agence de l'eau, et 10% par le Département.

- **Tourisme** : M. Sabouraud fait le bilan de cette réunion tenue par la Communauté de Communes, le 17 mai qui consistait en la présentation des travaux de pilotage sur les orientations du programme des 6 prochaines années. « Idée Tourisme », un cabinet ayant pour but d'étudier les projets touristiques et prioriser ces projets, a confirmé le potentiel de Mervent. Le bilan sera connu et rendu à la fin septembre.

4 – JURY D'ASSISES 2022

Par tirage au sort, ont été désignés membres du jury d'assises pour 2022, avec la condition d'avoir plus de 23 ans : Mme MALVAUD Sylvie et M CHARRON Franck.

5 – ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021 : PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE

Monsieur le Maire rappelle les dates et le lieu du bureau pour les prochaines élections. Avec l'ensemble des conseillers, une permanence de la tenue des bureaux de vote est mise en place. Les conseillers sont invités au dépouillement qui aura lieu à 18h.

6 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Rencontre avec des jeunes footballeurs** : Monsieur le Maire a reçu ces jeunes hommes pour présenter leur projet : créer une équipe de foot avec des joueurs issus de différents clubs, sous forme d'association : l'Olympique Sud Vendée. Ils recherchent un terrain pour les entraînements et les rencontres ainsi que des vestiaires. L'entretien des poteaux et le marquage au sol seraient supportés par l'association. Une demande de devis a été faite pour la réfection du terrain. Les élus ne se prononcent pas sur ces travaux et préfèrent attendre le devis. A la demande d'utilisation du terrain de foot, le conseil municipal y est favorable.

- **Impasse de la Joletière** : Monsieur le Maire fait lecture d'une lettre d'habitants de l'impasse qui proposent la rétrocession de l'impasse à la commune pour un euro symbolique. Lors d'une prochaine réunion, la Commission Voirie se rendra sur place afin de rencontrer les demandeurs.

- **Projet d'antenne** : Monsieur le Maire fait savoir qu'un nouveau projet d'implantation d'une antenne a été proposé, au niveau de la Croix Méraud, par la société SNEF, pour l'opérateur ORANGE. Cette dernière a déjà prévenu les propriétaires qui habitent le long de la départementale. Malgré un retour positif des habitants, la commune peut donner son avis du fait de la proximité des habitations. Monsieur le Maire a proposé lors d'une rencontre avec le commercial un autre emplacement entre la route du Peu et L'Ourdraire qui pourrait convenir à la SNEF. La proposition est en attente de réponse.

- **Travaux atelier communal** : M. Bonneau rapporte les travaux effectués à l'atelier communal, au lieu-dit La Maissonnette : charpente et zinguerie. Travaux à ce jour terminés.

Monsieur le Maire fait part de la demande de M. Bodin : poser des plaques de ciment en limite de propriété entre sa parcelle et celle de l'atelier communal. S'agissant d'un mur mitoyen, chacun des tiers y participent pour moitié pour un montant total de 1 400€ (700€ pour chacune des parties). La pose s'effectuera pendant la période dite creuse des employés communaux.

- **Office de tourisme** : M. Sabouraud va rencontrer, le 2 juin à 10h30, les membres de la Communauté de Communes en charge du tourisme pour visiter la salle de motricité de l'école, qui servira d'office de tourisme cet été. L'adjoint précise que les heures d'ouverture seront élargies : les mardis, mercredis et jeudis matin (les après-midis, l'agent sera présent sur les différents sites de Mervent : zoo, Pierre Brune et la base de loisirs), les vendredis et samedis toute la journée, les dimanches matin. L'installation serait prévue le 28 juin mais l'école n'étant pas encore terminée, un aménagement doit être trouvé entre les parties. En termes de communication,

la Communauté de Communes fournira les flammes ; le panneau actuellement en façade de la Mairie sera également posé.

- **Travaux divers** : Monsieur le Maire fait constater la réalisation de travaux de béton par des bénévoles qui sont remerciés. Les marches et la terrasse derrière la salle Jean-Louis RIPAUD sont finies. La terrasse au niveau du point de vue, au Prieuré a été réaménagée ; un local à poubelle sous les marronniers de la Mairie est en cours d'élaboration.

La mise en place des garde-corps sur la terrasse de la salle a débuté.

Enfin, les employés communaux s'affairent au rafraîchissement du logement communal de la Rue de la Vallée.

- **Fibre** : Un programme d'élagage des arbres est lancé afin de permettre l'implantation de la fibre. La commune a reçu le plan des parcelles dont les propriétaires vont être contactés pour la taille des branches. Une commission va se réunir afin de répertorier les propriétaires des parcelles concernées.

- **Camping de la Grande Perrure** : Monsieur le Maire fait part de l'avancée du projet ; le compromis de vente est signé.

- **Transport scolaire** : La maison de Mme Coupaye a été achetée par une famille avec 2 enfants. Ces derniers, scolarisés dans le supérieur, doivent se rendre à l'arrêt de car des Bourronnières les obligeant à marcher le long de la départementale, sans éclairage. Suite à la demande de famille, les élus proposent de dégager le chemin communal traversant les Bourronnières. La commission va étudier la création de ce sentier sur place.

- **Raid Mélusine** : Une course d'orientation annuelle était prévue fin juin dans le massif forestier. L'ONF a émis un avis défavorable à l'organisation de la course car la mise bas des cervidés a lieu à la même époque. Un accord ayant été trouvé entre les deux parties, la course aura finalement bien lieu. Monsieur le Maire se pose la question du maintien de la randonnée par l'association Rando Merventaise qui a lieu chaque année à la même période.

- **Recherches de terrain** : Monsieur le Maire a rencontré un couple qui cherche un terrain sur la commune pour y développer une activité de dressage canin. Monsieur le Maire leur a proposé un terrain au niveau de la Poupardière. Sans succès. Une seconde personne a contacté Monsieur le Maire pour une demande de terrain pour sa jument. Elle serait intéressée par la parcelle de la Poupardière.

- **Restaurant scolaire** : Une demande de repas sans porc par une famille a été faite auprès de la Municipalité ; afin d'éviter d'autres demandes particulières, les élus préfèrent ne pas donner suite à cette requête.

- **Pose des fanions** : Les élus prévoient une demi-journée de pose des fanions pour la saison estivale.

- **Fête de la Musique** : M. Bonneau a convoqué les associations le mercredi 19 mai afin d'établir un calendrier des manifestations. L' élu est très satisfait de cette réunion durant laquelle il a évoqué la prochaine édition de la Fête de la Musique qui aura lieu le 9 juillet prochain. Le club de country y prévoit une initiation de country. Les groupes de l'édition 2019 sont prêts à revenir cette année ; M Bonneau attend d'autres réponses. Avec le contexte sanitaire actuel, la grange ne pourra être utilisée, mais une programmation différente sera proposée. Enfin, la restauration sera assurée par le même food-truck que l'édition précédente.

- **Chemin du Lavoir** : Il a été demandé un aménagement pour les bacs d'ordures ménagères pour la sécurité de tous (riverains et collecteurs). Une commission se rendra sur place afin de remédier à ce soucis.

- **Théâtre Merventais** : M. Largeteau invite l'assemblée à sa première réunion de présentation, le vendredi 28 mai, à 20h30.

La séance est levée à 23h45

Prochaine réunion de conseil : le vendredi 25 juin, à 20h30

Lu et certifié par M. le Maire :

MEMBRES PRÉSENTS

BOBINEAU Joël

PASCAULT-BRICAUD Evelyne

SABOURAUD Damien

SPENNATO Fabienne

BONNEAU Stéphane

ALLETRU Sonia

AUGUIN Denise

COLAS René-Louis

LARGETEAU René-Pierre

MIMAULT Claire

NAULET Jean-Pierre

QUELEN Joël

ROYER Stéphanie

VASSEAUD Céline

